

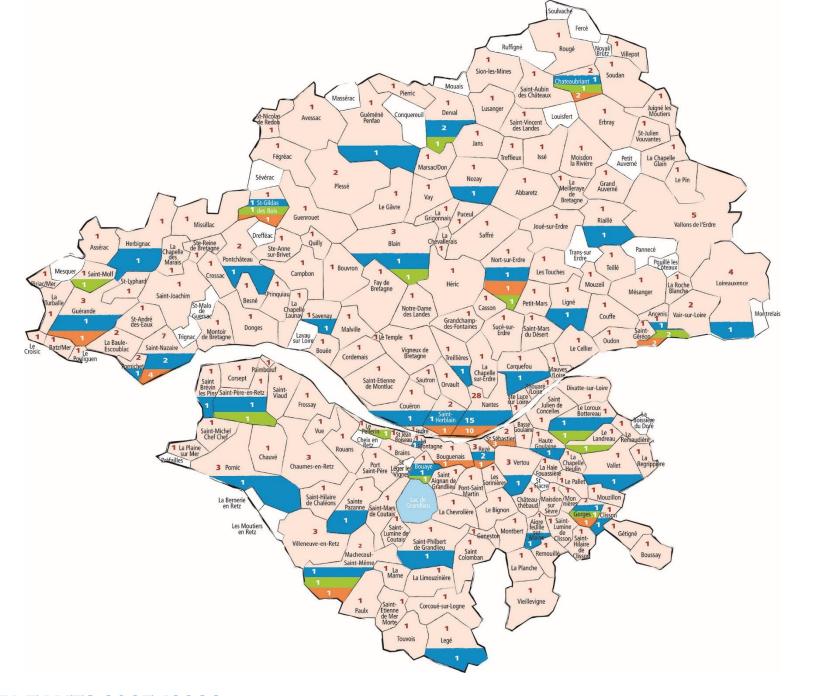


ACCUEIL DES SUPPLEANTS 1D

2025/2026

Cadre et Repères administratifs







244 écoles dont 28 à Nantes et 7 à St Nazaire

Une grande diversité:

- Taille
- Rural / urbain
- Cultures projets d'établissement
- Tutelles





Quelques chiffres 1er degré / Rentrée 2025

46 890 élèves en 1^{er} degré

Maternelle 17 080

Elémentaire 29 640

Enseignement spécialisé 170

Nombre d'enseignants : 2400 et 2130 personnel OGEC



Etat du corps des suppléants au 14/10/25

	Inscrits dans le fichier des suppléants	En poste	Disponibles en attente
CDI	87	87	0
SUPPLEANTS	271	196	75
TOTAL	358	283	75



Autour de vous !!!

Etablissement scolaire

Instituts de formation (IFSEC)



DDEC

Inspection Académique



Le suppléant exerce sur un emploi non Vacant :

Il est agent temporaire remplaçant le maître titulaire pour la durée de son absence



Suppléances courtes (quelques jours ou semaines)

- √ Congé maladie
- √ Congé formation
- √ Congé de paternité...

Suppléances plus longues (3 mois à 1 an)

- √ Maternité ou adoption
- ✓ Prolongation de maladie
- √ Congé thérapeutique
- ✓ Maladie longue durée
- ✓ Congé parental, temps partiel de droit
- ✓ Formation professionnelle





Vous êtes attendu(e)!

Carence
de 5 jours (1 semaine)
pour Congé Maladie dans
les écoles de plus de 4
classes!



Obligation Réglementaire de Service (ORS)

- 25h hebdomadaire de face à face élèves (24+1)
- 108 h annuelles (3h hebdo)
- Un temps d'accueil des élèves de 10 minutes pour chaque demi-journée.
- Surveillance des récréations
- Temps de service : 25% **33%** 50% 75% 100%





Temps de service - rythme scolaire

237 écoles - 4 jours

7 écoles - 4,5 jours





Démarches Administratives / salaires

Service Académique Gestion Personnels Privés du premier degré (SAGEPP) = employeur

Identification auprès du SAGEPP via « Démarches Simplifiées »

- 1) Création d'un compte : https://www.demarchessimplifiees.fr/users/sign_up
- 2) Constitution du dossier : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sagepp-daf-rs25

PSC1 et 50 mètres natation = obligatoires





REMUNERATION

- 1^{ère} suppléance : Dossier de demande de contrat via Démarches Simplifiées <u>impératif</u>
- A chaque suppléance : signature du contrat et PVI (Ange RH) => déclenchement du salaire

- Sur l'échelle de M.A.I (niveau 1):
 1850,97€ (+125 € Prime Grenelle + 212,5 € ISAE) = 2188,47 € Brut mensuel
- Délai de paiement





Votre Adresse Académique

Votre adresse académique, identifiant et NUMEN vous seront envoyés par voie postale par le SAGEPP après la prise en charge de votre première rémunération.

Si difficulté, adresser un mail à <u>dsi-com-antenne44@ac-nantes.fr</u>
Les bulletins de salaires des suppléants se trouvent dans **ensap.gouv.fr**Il faut créer son espace numérique sécurisé à partir de son **n° de sécurité sociale**



Bienvenue sur le système d'info des Ressources Humaines l'Enseignement catholiqu	de
IDENTIFIANT	
Identifiant	
Ident	tifiant oul
MOT DE PASSE	
Mot de passe	
Mot de p	asse ou
Se connecter	

ANGERH

Outil de gestion des suppléances

- 1) Créer votre espace : https://www.ec-gabriel.fr « se connecter » puis « identifiant oublié » puis « mot de passe oublié »
- 1) Se connecter à l'application : https://www.angerh.fr





ACCEPTER UNE SUPPLEANCE

- Etre joignable!
- Obligation de proposer des personnes ayant déjà suppléé





AFFECTATION / EVALUATION

- Demande de suppléance en ligne via Ange RH par le CE1 => service des suppléances
- Le service des suppléances contacte un suppléant invité à se rapprocher de l'école ou le CE1 contacte le remplaçant
- Nommé pour une période **déterminée** => <u>signe un contrat et un PVI (Procès-verbal d'installation).</u>
- A la fin de la suppléance, <u>Évaluation</u> par le Chef d'établissement en lien avec le suppléant



AIDE ET SUIVI PEDAGOGIQUE DES SUPPLEANTS

- Bilan de suppléance / CE
- Visite de suppléant : visite d'Accueil CE / visite ED
- Stage d'observation
- Portail des enseignants



Un portail pour les enseignants

https://infoddecenseignant.ec44.fr/





Un portail pour les enseignants

↑ THÈMES ▼ INFO DDEC MOUVEMENT ▼ SUPPLÉANCE LES SERVICES DE LA DDEC INTERNATIONAL SITES PÉDAGOGIQUES



SUPPLEANCES

Documents Administratifs

- Vademecum Suppléants Rentrée 2025
- Circulaire Rentrée 2025 Rémunération des maîtres délégués
- Site URADEL Maîtres délégués

Boite à Outils

- Livret d'accueil Devenir Suppléant
- Formations FORMIRIS pour Maîtres délégués
- Diaporama BàO
- Tutoriel pour création Portfolio
- Lien pour création Portfolio



RENOUVELLEMENT

- Chaque année courant Mai/juin
- Par le biais d'une enquête en ligne







Contact DDEC

Laurence ROUSSEAU

02 51 81 64 31

suppleance.ecole@ec44.fr





CONTRACTUALISATION

Concours externe

Préparer le CRPE

- >En candidat libre
- >Etudiant en formation initiale (ISFEC)
- Titulaire d'une Licence minimum
- Ou père ou mère de 3 enfants
- Ou sportif de haut niveau





Merci pour votre attention

